



RÉSEAU
ÉDUCATION
MÉDIAS

www.education-medias.ca

Année scolaire : 1^{re} et 2^{ème}
secondaire

Auteur : Emmanuelle Erny-Newton, spécialiste en éducation aux médias pour le Réseau Éducation-Médias

Durée : 1 heure par activité

Leçon

Introduction à la cyberintimidation – Du monde physique au monde digital

Aperçu

Cette leçon permet aux élèves d'explorer le concept de cyberintimidation et de découvrir comment les caractéristiques d'une communication en ligne peuvent induire des comportements inappropriés ou agressifs. La leçon met aussi en perspective d'autres facteurs contribuant à une situation d'intimidation – tant dans le monde digital que dans le monde physique, notamment le rôle joué par les témoins et la façon dont leur attitude sera décisive dans l'issue de l'intimidation. Les élèves travailleront ensemble à l'établissement d'un code de conduite en ligne, ou Néthique, pour la classe.

Objectifs visés

À l'issue de cette leçon, les élèves seront capables de :

- Comprendre les différences perceptives qui existent entre le monde virtuel et le monde physique
- Faire prendre conscience aux élèves que les témoins détiennent un rôle clé dans la dynamique de cyberintimidation
- Repérer en quoi les caractéristiques d'une conversation en ligne peut conduire à des comportements inappropriés ou agressifs
- Comprendre le rôle crucial des témoins potentiels qu'ils représentent dans l'issue de l'intimidation (dans le monde physique et dans le monde digital)
- Être sensibilisés à l'impact de la cyberintimidation sur la personne ciblée
- Avoir les réactions appropriées face à une situation de cyberintimidation, que l'on en soit témoin ou victime
- Énoncer les règles de la Néthique

Préparation

- *Pour les enseignants :* lire le document d'information [La cyberintimidation](#)
- Distribuer aux parents ou tuteurs (via courriel ou remise par les élèves) la fiche-conseils [Réagir à la cyberintimidation : un guide pour les parents](#)
- Préparer le scénario de la « dispute » avec deux élèves volontaires pour l'activité 2.
- Mettre sur transparent le [Message sur mon site préféré](#) et [Des élèves se dressent contre la cyberintimidation](#)
- Photocopier [Si je suis la cible de cyberintimidation...](#)

Préambule

Généralement, les élèves perçoivent l'environnement scolaire comme déconnecté du « monde extérieur » - et notamment du monde familial, ce qui est un frein au transfert de connaissances. Dans le cas de la cyberintimidation, qui se produit très largement dans un contexte familial, ce problème est crucial : à quoi servirait de développer à l'école des techniques que le jeune n'aurait pas l'idée d'utiliser une fois chez lui ? C'est pour contrer cette tendance que, tout au long des activités, un effort sera constamment fait pour replacer mentalement le jeune dans son contexte familial et virtuel personnels. L'enseignant doit être conscient que c'est ce qui assurera que ces nouvelles pratiques en ligne soient adoptées à long terme par les jeunes.

Activité 1 : Monde virtuel et perte de repères perceptifs

Dans cette première activité, les élèves considèrent les différences qui existent entre monde physique et monde virtuel, et évaluent en quoi elles sont susceptibles de contribuer aux comportements de cyberintimidation.

Notez la citation suivante au tableau :

« La technologie ne montre pas les conséquences tangibles de nos actes sur les autres »

—Nancy Willard, 2000

Discussion introductive

- Qui communique sur Internet ici ?
- Comment ? (*bavardoirs, messagerie instantanée, réseau social tel Facebook, etc.*)
- En ligne, est-ce que vous communiquez uniquement avec des gens que vous connaissez dans le monde physique ?
- Si vous avez des amis uniquement virtuels, écrivez leur nom sur une feuille.
- Avez-vous déjà essayé d'imaginer à quoi ils ressemblaient ?
- Avez-vous déjà été surpris par une de leurs réactions au cours d'une discussion ? (*les réponses sont notées vis-à-vis de leur nom sur la feuille*)
- Qu'est-ce qui, à votre avis, a été à l'origine de ce(s) problème(s) de communication ? (*les réponses sont notées de même sur la feuille*)
- Vous est-il arrivé de vous trouver dans ce genre de situation alors que vous discutiez en ligne avec vos amis de l'école ?

Commentez la citation de Nancy Willard avec vos élèves. Demandez-leur :

- Que dit-elle dans cette citation ?
- Quelles « conséquences tangibles » d'une conversation face à face perdez-vous lorsque vous êtes en ligne ?

- Vous est-il arrivé de dire accidentellement quelque chose en ligne qui a offensé quelqu'un ? Avez-vous déjà fait un commentaire qui était sensé être une blague, mais qui n'a pas été pris comme tel ?

Expliquez que, s'il fallait nommer le problème décrit dans cette citation de Nancy Willard, ce serait : « On ne voit pas les autres ». Le fait de ne pas pouvoir voir la personne à qui l'on parle est l'une des caractéristiques de la communication en ligne.

Notez cette deuxième citation au tableau :

« Ce qui est bien avec Internet, c'est que personne ne sait que je suis un chien »

(Si vous le désirez, vous pourrez trouver une copie du fameux dessin d'où cette citation est tirée à : <http://www.cartoonbank.com/item/22230>.)

Demandez aux élèves :

- Que signifie cette citation ?
- Comment nommeriez-vous cette caractéristique de la communication en ligne ? (« Les autres ne nous voient pas »)
- Est-ce que le fait de ne pas pouvoir être vu par la personne à qui vous parlez peut être un plus, dans certains cas ?

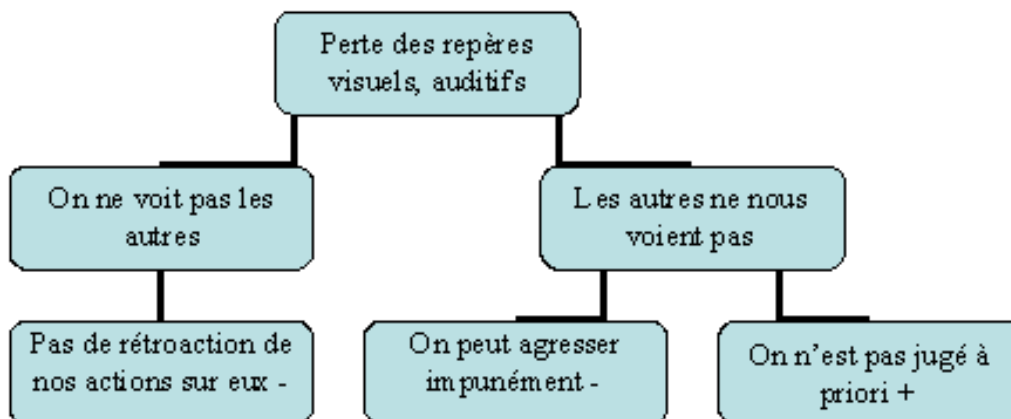
Exercice de groupe

Demandez aux élèves de former des groupes par affinités et de répondre à ceci :

- Qu'est-ce que cette phrase nous dit à propos d'Internet ? Faites une liste de toutes vos idées avec le plus d'exemples concrets possibles (tirés de votre vécu).
- Jugez chaque point de votre liste selon que c'est une bonne « + » ou une mauvaise « - » chose.

Mise en commun : notez toutes les idées au tableau en les rassemblant progressivement de manière à créer le schéma suivant :

(Lors de la mise en commun, au moment où l'on aborde le côté négatif, faire la substitution au tableau : intimidateur.)



Discussion : demandez aux élèves de trouver des « trucs » pour limiter les risques potentiels du « côté obscur d'Internet ». Encouragez les élèves à trouver des façons concrètes de répondre à ce manque de repères visuels et auditifs en développant des lignes de conduite et des règles.

Par exemple, dans la catégorie « les autres ne nous voient pas », les élèves peuvent noter :

- Ne pas agresser autrui (dormir sur un message agressif qu'on compte envoyer, ne pas envoyer de message anonyme, etc.)

Dans la catégorie « on ne voit pas les autres », encouragez les élèves à utiliser l'empathie dans leurs interactions en ligne :

- Anticipez les conséquences de vos actes chez la personne cible. Aimerez-vous recevoir un message similaire à celui que vous vous apprêtez à envoyer ?

Notez les règles élaborées en commun par les élèves afin de créer la Néthique de la classe (ces règles seront complétées au moment où on parlera du rôle des témoins, puis de la cible, et resteront affichées dans la classe).

Réfléchissez avant de cliquer

- Pour décider rapidement si une action qu'on s'apprête à faire en ligne est une bonne ou une mauvaise idée, pensez à deux personnes :
 - un personnage connu (acteur, chanteur, etc.) que vous admirez pour son courage,
 - une personne de votre entourage (famille, amis, personnel scolaire, etc.) en qui vous avez une totale confiance.
- notez ces deux noms dans un endroit précis de votre agenda ; à partir d'aujourd'hui, ils sont votre « conscience virtuelle ». À chaque fois que vous voudrez faire quelque chose en ligne dont vous n'êtes pas sûrs, demandez-vous « Et eux, qu'en penseraient-ils ? »

Activité 2 : Le rôle crucial des témoins dans l'intimidation

Comme on l'a vu lors de la première activité, tout le monde fait des erreurs ; on peut réagir en ligne de façon impulsive et dire des choses inappropriées, blessantes ou grossières. On appelle cela *flaming*. Mais le *flaming* est différent de la cyberintimidation, qui repose sur une relation déséquilibrée où quelqu'un utilise Internet avec l'intention de nuire.

Jeu de rôles

Demandez deux élèves volontaires, l'un qui jouera le rôle d'intimidateur, l'autre de cible ; le reste de la classe forme le public.

Établir à l'avance un scénario de ce genre avec les deux volontaires :

Intimidateur : Qu'est-ce que c'est que ce tee-shirt ? Tu l'as trouvé dans une poubelle ?

Cible : Mais non, moi je l'aime, ce tee-shirt, il est cool !

La cible s'assied près du public et lit un livre tandis que l'intimidateur « rentre chez lui », allume son ordinateur et transmet un message à la personne dans le public qui est la plus proche, avec la consigne « (nom de la cible) ne sait pas ce que cool veut dire ! Fais passer le message à ton voisin ». (*Il serait peut-être bon que le premier à qui on passe le message soit un comparse, qui passe le mot en riant. Si quelqu'un refuse de passer le message, faites en sorte qu'on le passe à quelqu'un d'autre. Continuez jusqu'à ce que chacun ait eu l'opportunité de le lire.*)

Une fois que le mot a circulé dans tout le public, demandez :

Discussion

- « Combien de personnes étaient impliquées dans la dispute ? » (*Le point important à faire ressortir est que la dispute ne s'est pas limitée à deux personnes : toute la classe était impliquée.*) Le jeu de rôles permet d'introduire de façon frappante la responsabilité des témoins.
- Comment les témoins ont-ils réagi ? (*ont ri, ont obéi à l'intimidateur en passant le mot, ont fait des commentaires, etc.*)
- Est-ce que quelqu'un a refusé de passer le message ? Qui s'est demandé s'il devrait ne pas le passer ? Pourquoi passer le message si vous considérez que ce n'est pas une bonne chose ?
- Toutes les situations d'intimidation ont des conséquences négatives. De quelle façon la cyberintimidation affecte-t-elle la personne qui en est la cible ? (augmente le niveau d'angoisse, embarrasse, fait redouter d'aller à l'école ou d'utiliser l'ordinateur)
- Qu'est-ce qui, à votre avis, est le plus blessant : qu'on dise à votre propos des choses négatives ou qu'on fasse circuler en ligne un message négatif sur vous ? (*Les deux sont vraiment blessants, mais lorsque quelque chose est posté en ligne, on ne peut pas le retirer et, comparé à un message verbal, un message écrit est permanent et peut atteindre beaucoup plus de personnes, ce qui lui donne un impact bien plus grand.*)

Les témoins d'intimidation jouent un rôle crucial dans l'issue de l'intimidation, que celle-ci soit véhiculée par un ordinateur ou qu'elle ait lieu dans la cour de récréation. Projetez le transparent

[Des élèves se dressent contre la cyberintimidation](#), et présentez ces deux situations réelles :

- En novembre 2007, dans une école secondaire de Cambridge (Nouvelle-Écosse), un garçon de 14 ans nouvellement arrivé à l'école se fit malmener parce qu'il portait un tee-shirt rose. David Shepherd et Travis Price, deux élèves de 17 ans, eurent vent de l'incident et décidèrent d'agir : ils achetèrent 50 tee-shirts roses au magasin voisin et joignirent par courriel leurs camarades de classe pour leur demander de porter ces tee-shirts le lendemain à l'école. La nouvelle se répandit, et ce ne furent pas 50, mais plus de la moitié des élèves de l'école qui arrivèrent à l'école le lendemain vêtus de rose.. Un soutien sans équivoque au jeune qui avait été intimidé. On n'entendit plus parler des intimidateurs par qui tout avait commencé...
- On peut aussi être témoin d'une intimidation en ligne. Il y a quelques années, au Manitoba, un élève proposa d'élire en ligne « le plus nul de l'école ». Des élèves réagirent aussitôt en refusant de diffuser le message et en renvoyant à l'instigateur un flot de messages condamnant vigoureusement son initiative. Ils lui demandèrent notamment comment il se sentirait si son nom apparaissait sur la liste.

Demandez aux élèves s'ils connaissent d'autres histoires positives analogues. Puis demandez-leur de formuler des règles à ajouter à la Néthique, spécifiquement pour les témoins d'intimidation.

Activité 3 : Cible active, cible passive

Dans cet exercice, on fait endosser aux élèves le rôle de cible, rendant ainsi tangibles les conséquences d'un acte de cyberintimidation.

Cet exercice vise spécifiquement à développer chez les jeunes des stratégies de résistance psychologique en faisant la distinction entre deux types de réactions à la cyberintimidation : active et passive.

Discussion

- Vous avez peut-être remarqué que dans cette leçon nous avons parlé de cible, et non de victime, de cyberintimidation. Pourquoi pensez-vous que nous avons fait cette distinction ? (*Le terme « victime » est associé à la notion d'impuissance et de passivité alors que le terme « cible » ne présume rien quant à la façon de réagir de la personne agressée ; les individus ciblés par des actes d'intimidation peuvent, avec le soutien approprié, réagir.*)

Deux options s'offrent à la personne ciblée par une intimidation :

La passivité (effacer le message agressif = plus de preuve, ne pas en parler, etc.) : la cible évite d'affronter la situation dans l'espoir qu'elle disparaîtra d'elle-même – ce qui, généralement, ne fonctionne pas.

L'action permet de faire évoluer la situation vers une résolution socialement acceptable et définitive de la situation.

- Demandez aux élèves de former des groupes par affinités. Une fois les groupes décidés, chaque élève retourne à sa place, car la première partie de l'exercice est individuelle.
- Une fois la classe silencieuse, emmenez-les dans l'exercice de visualisation suivant :

« Aujourd'hui, après l'école, vous rentrez chez vous. Prenez le temps d'imaginer le parcours depuis l'école jusqu'à chez vous. Imaginez-vous prendre le bus ou marcher, imaginez les rues, le paysage... Vous arrivez chez vous ; imaginez-vous faire tout ce que vous faites d'habitude au retour de l'école. Vous goûtez peut-être... puis vous vous installez à l'ordinateur, vous allez sur votre bavardoir préféré... et voilà ce qui apparaît à l'écran : (Projetez la « [Message sur mon site préféré](#) ».)

- Groupes « anonyme » : vous ne savez pas qui vous l'a envoyé.
- Groupes « non anonyme » : le message est signé, il s'agit de quelqu'un de l'école que nous appellerons « Gudule ».

Distribuez le document [Si je suis la cible de cyberintimidation...](#) et demandez aux élèves d'entourer l'émoticône qui représente le mieux leur état. (Indifférent, en colère, effrayé, malheureux...)

Posez les questions suivantes :

- Qu'est-ce que vous faites ensuite ? (*Par exemple : éteindre l'ordinateur, effacer le message, en parler à un frère/sœur, parents, téléphoner à un ami pour lui raconter ce qui vient de d'arriver, etc.*)
- Le lendemain à l'école, que faites-vous ? Comment vous sentez-vous ?

Demandez aux élèves de se réunir en groupes et de remplir les deux premières colonnes du tableau : dites aux élèves de noter toutes leurs idées et réactions, même si certaines ne leur semblent pas la meilleure façon de réagir - s'ils y ont pensé, c'est qu'ils pourraient réagir ainsi.

Mise en commun

Demandez un volontaire pour noter les idées de la classe au tableau.

- Y a-t-il des différences dans les réactions selon que le message était anonyme ou non ? Pourquoi ? (*Mettre en valeur que même si le message est anonyme, on peut, si nécessaire, demander au fournisseur d'accès de retrouver d'où provient le message envoyé en passant par l'adresse IP de l'ordinateur source. La différence majeure entre le groupe « anonyme » et « non anonyme » risque d'être la contre-attaque de la cible lorsque celle-ci connaît l'intimidateur ; mettre alors en valeur que la cible active vise à résoudre la situation de cyberintimidation et non à y entrer à son tour.*)
- Si vous avez réagi en ignorant la cyberintimidation, pensez-vous qu'elle va disparaître ainsi ? Justifiez votre réponse.

Pour chaque idée qui a été inscrite dans le tableau, la classe décide si cette réaction fait partie de la dynamique d'une cible active ou passive et remplit ainsi la dernière colonne du tableau.

Idée clé : n'importe qui peut, à un moment ou à un autre, être pris pour cible – on n'en est pas responsable, on ne peut pas plaire à tout le monde. Mais en aucun cas on ne doit accepter une telle situation : il faut réagir contre la situation d'intimidation de façon à ce que celle-ci se résolve. Réagir directement soi-même, ou, si l'on ne s'en sent pas capable, en parler à quelqu'un qui fera évoluer la situation.

Généralement, on recommande une action en quatre étapes pour stopper la cyberintimidation :

STOPPE : quitte immédiatement l'environnement ou l'activité où se produit l'intimidation.

BLOQUE les courriels ou les messages instantanés envoyés par l'intimidateur. N'essaie pas de répondre ou de raisonner avec lui.

SAUVEGARDE tous les messages de harcèlement et fais-les parvenir à ton fournisseur d'accès (*Yahoo, Hotmail, etc.*) ; la plupart des fournisseurs d'accès prennent des mesures contre les harceleurs en ligne.

DÉNONCE : parles-en à un adulte en qui tu as confiance. Alerte la police si les messages incluent des menaces physiques.

Activité finale

Demandez aux élèves :

- Quelles sont les personnes vers qui vous pourriez vous tourner en cas de cyberintimidation ? Quel processus pourrait-on mettre en place pour que les élèves puissent dénoncer sans peur une situation de cyberintimidation ? (*installer une boîte anonyme ou établir un endroit sur le site de l'école où les élèves peuvent rapporter confidentiellement ce dont ils sont témoins, par exemple*)
- Et s'il s'agit de harcèlement dans le monde physique, vous tourneriez-vous vers les mêmes personnes ?

Reprenez avec les élèves les règles de Néthique développées pour la classe durant cette leçon. Demandez-leur s'ils voient d'autres règles à ajouter.



Activité complémentaire

Proposez aux élèves de développer, par groupes, des présentations destinées aux élèves plus jeunes (de l'école, ou d'une école voisine), afin de présenter les normes d'un comportement éthique en ligne, ainsi que des conseils pour réagir en cas de cyberintimidation.

Transparent : Message sur mon site préféré



Transparent : Des élèves se dressent contre la Cyberintimidation

Author	Comment
The protical children of the corn Veteran Posts: 110 (6/18/01 5:49:38 pm)	Qui est le plus moche de l'école ?? <input type="radio"/> Josh McCroary <input type="radio"/> Jarrod Evanyshyn <input type="button" value="Vote"/> <input type="button" value="Show results"/>
devilonyourshoulder Veteran Posts: 101 (6/18/01 6:03:47 pm) 	Re: Qui est le plus moche de l'école ?? Pour qui tu te prends pour dire des trucs comme ça ??? c'est vraiment minable ! Et comment TU réagiras si les gens te traitaient de gros nul et de looser ? sans doute pas très bien, n'est-ce pas ?
Salty Balls Mad Poster Posts: 334 (6/18/01 6:16:31 pm) 	Re: Qui est le plus moche de l'école ?? C'est pas parce que tu dis toi-même que t'es moche que tu as le droit de le dire des autres. De toutes façons, il n'y a pas que l'apparence qui compte dans la vie. Tu te souviens quand tu avais tous tes pb, et on essayait de t'aider, ça t'avait fait du bien... Tu sais ce que ça fait de se sentir blessé par les autres, alors pourquoi essayer de le faire aux autres ? Reprends toi, tu es quelqu'un de bien, tu traverses seulement une mauvaise passe... j'espère que ça va aller mieux pour toi.

Si je suis la cible de cyberintimidation...

- Les deux émoticônes qui représentent le mieux votre état :



énervé



fâché



pleure



triste



surpris



sourire



je m'en
fiche !



déboussolé

- J'éteins l'ordinateur : **OUI / NON**
- J'efface le message : **OUI / NON**

A qui vais-je en parler ?	Que vais-je dire ? (et sur quel ton ? ajouter l'émoticône)	Cible active ou passive ?

La cyberintimidation : une introduction destinée aux enseignants

Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'intimidation est une relation particulière caractérisée par un abus de pouvoir répété d'une personne (ou d'un groupe de personnes) sur une autre. L'intimidation s'exprime différemment selon l'âge de l'agresseur.¹

Qu'est-ce que la cyberintimidation ?

Comme son nom l'indique, la cyberintimidation est une intimidation qui se sert d'un canal électronique (ordinateur, téléphone cellulaire) pour s'exercer.

Les acteurs

L'intimidateur : Si, dans un certain nombre de cas, la cyberintimidation apparaît simplement comme un autre moyen utilisé par un intimidateur « classique » pour atteindre sa cible, la dimension virtuelle du Net a aussi permis l'émergence d'un nouveau type d'intimidateurs : ceux qui n'intimideraient pas dans le monde physique mais qui profitent de l'anonymat qu'autorise Internet pour le faire.

Le caractère anonyme d'Internet fait que les jeunes s'y sentent plus libres de commettre des actes qu'ils n'oseraient pas envisager dans la vie réelle. Même si on parvient à retracer leur identité, ils peuvent toujours prétendre que quelqu'un a volé leur mot de passe. Rien ne les oblige à admettre les faits. Quand il est impossible de prouver la culpabilité d'un individu, la peur du châtimeur diminue de beaucoup.

Selon Nancy Willard, du Responsable Netizen Institute, ce type de communication à distance affecte également le comportement éthique des jeunes en les empêchant d'être directement témoins des conséquences de leurs actes sur les autres, ce qui diminue aussi de beaucoup la compassion ou le remords : « La technologie ne montre pas les conséquences tangibles de nos actes sur les autres. »²

Parce qu'ils se sentent loin de leur victime et des résultats de leurs attaques, les jeunes écrivent en ligne des choses qu'ils ne diraient jamais en personne. Tout ceci est remarquablement résumé dans cette déclaration d'un élève de Deer Park Public School, à Toronto, tiré de l'étude du Réseau Éducation-Médias Jeunes canadiens dans un monde branché :

« Avec Internet, on peut s'en permettre beaucoup plus parce que je ne pense pas que beaucoup de gens seraient assez sûrs d'eux dans la réalité pour s'approcher de quelqu'un et lui dire quelque chose comme « Je te déteste, t'es trop moche ». Mais sur Internet, vous ne voyez pas vraiment leur visage et ils ne voient pas le vôtre, et vous ne voyez pas dans leurs yeux que vous venez de leur faire mal. »

La cible : Tout d'abord, une précision d'ordre terminologique : dans cette série de leçons, nous utilisons le terme de « cible », et non de « victime » : le terme de victime est associé à la notion d'impuissance et de passivité, alors que le terme de cible ne sous-entend rien quant à la façon de réagir de la personne agressée ; En dissociant, dans le choix même des mots, le fait d'être mis

¹ Juvonen Jaanen and Sandra Graham, eds., *Peer Harassment in School: The Plight of the Vulnerable and Victimized* (London: Guilford Press, 2001).

² Nancy Willard, "Fostering Responsible Online Behaviour," *Guidance Channel Ezine* (June 2007).
www.guidancechannel.com/default.aspx?index=480 >.

dans une situation particulière, et la façon d'y réagir, on indique d'emblée, de façon formelle, que l'individu a le pouvoir d'agir sur la situation dans laquelle il se trouve.

La cyberintimidation diffère de l'intimidation classique en cela que, même si la violence n'est pas physique, elle est plus effrayante : on ne sait pas qui sont les témoins (lesquels sont potentiellement illimités), et la maison n'est plus un refuge.

De plus, dans le cas où l'intimidateur est anonyme, la personne ciblée ne sait pas de qui elle doit avoir peur, et il lui est impossible de répondre aux attaques (littéralement, puisqu'elle ne sait à qui répondre, mais elle se sent aussi impuissante car, n'ayant pas de nom à donner, elle porte rarement plainte).

Les témoins : Ce groupe représente le consensus social et, à ce titre, il est extrêmement important, en ligne comme dans le monde physique. Une étude menée par la Faculty of Social Work de l'université de Toronto en mars 2008 révèle que, sur un échantillon de 2095 élèves, 28% rapportent avoir été témoins de cyberintimidation. Parmi eux :

- 9% se sont associés à l'intimidation,
- 32% ont observé passivement,
- 14% se sont insurgés contre l'intimidateur,
- 21% ont tenté de stopper l'intimidateur,
- 11% ont quitté l'environnement,
- 7% ont essayé de s'attirer l'amitié de l'intimidateur,
- 7% ont rapporté l'incident à une personne d'autorité.³

Cependant, plus l'intimidation dure, plus le nombre de témoins susceptibles de se joindre aux harceleurs augmente.⁴

Les différentes formes de cyberintimidation

Il existe différentes manières de faire de la cyberintimidation. Parfois, il s'agit d'insultes ou de menaces directement envoyées à la victime par courriel ou par messagerie instantanée. Les jeunes peuvent aussi faire circuler des commentaires haineux visant une personne, en particulier par le biais du courriel et de la messagerie instantanée, en les affichant sur des sites Web ou sur des blogs (journal intime sur le Web). Les jeunes le font souvent sous une fausse identité en utilisant un mot de passe (de courriel ou de messagerie instantanée) volé à quelqu'un d'autre ; ils envoient alors des messages sous couvert de cette identité volée. Ceux qui ont une bonne connaissance de la technologie sont même capables de monter un vrai site Web, souvent protégé par un mot de passe, pour cibler certains élèves ou enseignants.

Par ailleurs, de plus en plus de jeunes sont la cible d'intimidation par le biais de messages textes envoyés sur leur cellulaire. Ce type de téléphone échappe complètement à la surveillance des adultes. Contrairement aux ordinateurs installés dans un endroit passant à la maison, à l'école ou à la bibliothèque, les cellulaires sont totalement personnels, privés, toujours connectés et accessibles. Les jeunes les gardent généralement ouverts toute la journée et peuvent ainsi se faire harceler à l'école et jusque dans leur propre chambre.

³ Université de Toronto, mars 2008.

⁴ Dr. Shaheen Shariff and Rachel Gouin, *Cyberdilemmas: Gendered Hierarchies, Free Expression and Cyber-safety in Schools*. Presented at *Safety and Security in a Networked World : Balancing Cyber-Rights and Responsibilities*, Oxford Internet Institute Conference, Oxford, U.K., 2005

Certains cellulaires possèdent même des appareils photo intégrés qui ajoutent une nouvelle dimension au problème. Des élèves s'en sont déjà servi pour prendre la photo d'un élève obèse dans les douches après un cours de gymnastique et, quelques minutes plus tard, la photo circulait sur toutes les adresses de courriel de l'école.

Les institutions scolaires ont de la difficulté à enrayer le phénomène de cyberintimidation, particulièrement à l'extérieur de l'école. Les enseignants peuvent généralement intervenir en cas de harcèlement ou de persécution dans la vie réelle, en classe ou dans la cour de récréation, mais l'intimidation en ligne échappe au radar des adultes, ce qui la rend difficile à repérer à l'intérieur de l'école et impossible à contrôler à l'extérieur.

L'étendue du problème

Le rapport Pew (2007) *Cyberbullying and Online Teens* révèle qu'« environ un tiers (32 %) des adolescents qui utilisent Internet disent avoir été la cible d'actions désagréables et potentiellement menaçantes en ligne – comme recevoir des messages menaçants, constater que leurs courriels ou messages textes privés ont été transmis à d'autres sans leur consentement, s'apercevoir qu'une photo embarrassante a été postée sans leur accord ou découvrir qu'on répand des rumeurs à leur sujet en ligne »⁵. De plus, 38% des filles rapportent avoir été intimidées en ligne, contre 26% pour les garçons. Le groupe où la cyberintimidation est le plus rapporté est celui des filles âgées de 15 à 17 ans, avec 41%.⁶

Au Canada, le sondage *State of the Teaching Profession 2007*, mené à la demande de *Professionally Speaking, the magazine of the Ontario College of Teachers*, révèle que 84 % des enseignants déclarent avoir été la cible de cyberintimidation de la part de leurs élèves (ce pourcentage monte à 93 % pour les enseignants de langue française).

La cyberintimidation et la loi

Les jeunes devraient savoir que certaines formes de cyberintimidation tombent sous le coup de la loi. Le Code criminel du Canada considère que communiquer de façon répétée avec quelqu'un de manière à lui faire craindre pour sa sécurité ou celle de ses proches est un acte criminel.

Il est également criminel de publier un libelle, qui insulte quelqu'un ou peut nuire à sa réputation en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule.

La cyberintimidation peut aussi violer la Loi canadienne sur les droits de la personne si elle répand haine et discrimination basées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut marital ou familial et les handicaps physiques ou mentaux.

Le rôle de l'école

Parce que l'école est le lieu où se nouent la majorité des relations d'intimidation, la cyberintimidation a un impact négatif direct sur l'ambiance d'une école ou d'une classe ; elle affecte tous les élèves en produisant un environnement scolaire hostile.

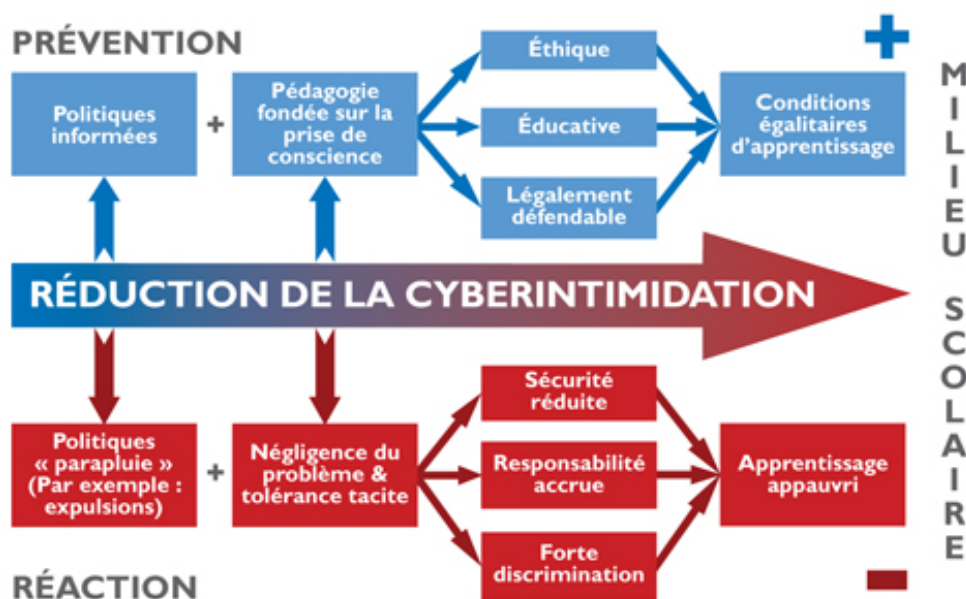
⁵ Rapport Pew (2007) *Cyberbullying and Online Teens*
http://www.pewinternet.org/PPF/r/216/report_display.asp, traduction de l'auteur

⁶ Pew Report, op.cit., <http://www.pewinternet.org/pdfs/PIP%20Cyberbullying%20Memo.pdf>, traduction de l'auteur

Dans son guide des éducateurs sur la cyberintimidation, édition 2004, Nancy Willard recommande aux écoles de développer leur lutte contre l'intimidation selon une approche d'ensemble qui inclut les points suivants :

- s'engager dans une planification participative qui implique des programmes scolaires (comme des mesures de sécurité à l'école) et parascolaires avec la collaboration de policiers, parents, groupes communautaires et organismes sociaux ;
- évaluer les besoins ;
- s'assurer qu'un programme d'anti-intimidation efficace est en place ;
- modifier les politiques et procédures. Mise à jour des politiques contre l'intimidation pour y ajouter le harcèlement par téléphone cellulaire, par Internet et par ordinateur. De bonnes politiques d'utilisation acceptable interdiront spécifiquement l'intimidation par Internet ;
- offrir des sessions de développement professionnel ;
- offrir de l'information aux parents (soirées de formation et ateliers) ;
- offrir de l'information aux élèves (intégrer l'éducation à la lutte contre l'intimidation/cyberintimidation dans les activités scolaires existantes et éviter d'en faire une nouvelle activité) ;
- évaluer le programme afin de déterminer son efficacité.

De son côté, le Dr Shariff de l'Université McGill insiste sur le fait que les écoles portent la responsabilité de « s'adapter à une société technologique en rapide évolution, de faire face aux problèmes émergents et d'aider les jeunes à devenir des individus dotés d'une conscience civique ». ⁷ Selon Shariff, ⁸ les écoles doivent privilégier une approche préventive face à la cyberintimidation : l'approche préventive permet d'accéder à l'égalité des chances en matière d'apprentissage. L'approche réactive (expulser les cyber-intimideurs, par exemple) produit un environnement où l'apprentissage est appauvri, comme le montre le schéma ci-après :



© Shaheen Shariff, Ph.D., Université McGill, 2007

⁷ Shariff et Gouin, op.cit.

⁸ S. Shariff and L. Johnny, "Cyber-libel and cyber-bullying: Can Schools Protect Student Reputations and Free-expression in Virtual Environments?" *Education & Law Journal*, 16 (2007), pp. 307-42.

Comme l'illustre ce schéma, les écoles doivent trouver un équilibre entre liberté d'expression et mise en place d'un environnement d'apprentissage où les élèves se sentent en sécurité et à l'abri de toute forme de harcèlement. La meilleure approche est préventive.

En classe, les enseignants peuvent créer un environnement mettant en valeur chaque élève. Pour atteindre ce but, ils devraient :

- passer en revue leurs propres attitudes et rester respectueux en tout temps envers leurs élèves et leurs collègues
- intervenir dès qu'un élève est sujet à l'intimidation – que l'intimidateur soit un autre élève, ou un enseignant.
- repérer les élèves timides et marginalisés, et les encourager à prendre une part plus grande aux activités de classe en mettant en valeur leur points forts.
- encourager de saines relations en intégrant des stratégies anti-intimidation dans les activités de classe.

La Fédération canadienne des enseignants a développé un guide de cyber-conseils à l'intention des enseignants. Vous pouvez le consulter en ligne ou le télécharger à :

<http://www.ctf-fce.ca/f/resources/cyberbullying/index.asp>

Le fait de développer le sens du contrôle – la capacité de repérer les aspects contrôlables d'une situation, de façon à en optimiser l'issue- peut permettre aux jeunes de construire leur résilience face à la cyberintimidation, et la maîtriser.⁹ Les adultes peuvent aider les jeunes à réagir face à l'intimidation, en les encourageant, en tant que communauté, à développer et maintenir des règles de conduite. Les adultes peuvent aussi donner aux jeunes le soutien et mes outils nécessaires pour faire activement face à la cyberintimidation.

Pour aider les élèves à agir

Si les élèves ont besoin d'intégrer que la cyberintimidation peut tomber sous le coup de la loi, il est tout aussi important qu'ils prennent conscience de leurs propres responsabilités de « citoyens du Net » dans l'établissement de communautés virtuelles saines. Enseignants et parents ont un rôle essentiel à jouer dans la construction d'un code moral qui guidera ces jeunes dans leurs comportements en ligne. Les règles qui suivent peuvent servir de point de départ pour la création d'une Néthique encourageant les interactions positives en ligne, et les aidant à répondre de façon adéquate s'ils sont pris pour cible d'intimidation dans le cyberspace.

1. Protège ta vie privée, et respecte celle des autres en ligne : protège tes données personnelles, ne colporte pas de rumeurs, ne divulgue pas sur Internet des informations ou des photos de quelqu'un sans lui en demander préalablement l'autorisation.
2. Respecte l'espace virtuel des autres : ne fouille pas dans leurs fichiers informatiques ni dans leur ordinateur.
3. Reste toi-même : n'envoie pas de messages anonymes personnels.
4. Garde tes valeurs dans le monde virtuel : n'écris jamais à quelqu'un quelque chose que tu ne serais pas capable de lui dire face à face. Réfléchis avant d'agir. Le caractère immédiat des communications sur Internet a pour effet que les conversations y dérapent facilement. Une fois le message envoyé, il n'existe pas de moyen de le rattraper et, contrairement à la parole, l'écrit reste et a une force d'autant plus grande.
5. Ne te conduis pas comme un Troll (une personne qui monte pas les personnes les unes contre les autres, dans une discussion en ligne) : si tu pousses quelqu'un à écrire un

⁹ J. Pearson et D. Kordich Hall, *Reaching IN ... Reaching Out Resiliency Guidebook* (Child & Family Partnership, 2006). www.reachinginreachingout.com.

commentaire négatif sur quelqu'un, ce n'est pas parce que ce n'est pas toi qui l'as posté que tu n'en as pas la responsabilité morale¹⁰.

Si tu es témoin en ligne d'une action d'intimidation :

6. réagis contre l'intimidateur : réagis quand des camarades se livrent à de la cyberintimidation et proteste chaque fois que tu es témoin d'une attitude en ligne agressive envers les autres. La plupart des jeunes sont plus sensibles aux critiques venant de leurs pairs qu'à la désapprobation des adultes.
7. Ne réfléchis pas comme un miroir ! Si on te demande de colporter un message, une photo ou une vidéo insultante pour quelqu'un, ne le fais pas !

Si tu es la cible d'une cyberintimidation :

8. **STOPPE** : quitte immédiatement l'environnement ou l'activité en ligne où a lieu l'intimidation (bavardoir, forum, jeux, messagerie instantanée, etc.) ;
9. **BLOQUE** les messages de courriel ou de messagerie instantanée de la personne qui te harcèle constamment. N'y réponds jamais ;
10. **SAUVEGARDE** tout message de harcèlement et fais-le parvenir à ton fournisseur de services Internet (Yahoo ou Hotmail, etc.), qui pourra en déterminer la source en passant par l'adresse IP de l'ordinateur émetteur. La plupart des fournisseurs de services ont des politiques de sanctions appropriées à l'égard des utilisateurs qui se livrent au harcèlement sur leur serveur ;
11. **DÉNONCE** : parles-en à un adulte en qui tu as confiance ; alerte également la police quand l'intimidation inclut des menaces physiques.

¹⁰ Si une attaque de Troll survient dans une liste de discussion, le modérateur prend généralement des mesures, pouvant aller d'un avertissement jusqu'à la résiliation de l'inscription du troll à la liste.

Réagir à la cyberintimidation : un guide pour les parents

Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'intimidation est une relation particulière caractérisée par un abus de pouvoir répété d'une personne (ou d'un groupe de personnes) sur une autre. L'intimidation s'exprime différemment selon l'âge de l'agresseur.

Qu'est-ce que la cyberintimidation ?

Comme son nom l'indique, la cyberintimidation est une intimidation qui se sert d'un canal électronique (ordinateur, téléphone cellulaire) pour s'exercer.

La cyberintimidation est un problème qui prend de l'ampleur : il est très probable que votre enfant se trouve confronté à la cyberintimidation, soit en tant que cible, soit en tant que harceleur... mais plus probablement en tant que témoin. Il est extrêmement important qu'il sache comment réagir, et en cela vous pouvez l'aider.

Comment savoir si mon enfant se trouve dans une situation de cyberintimidation ?

- Voici les signes d'une possible intimidation en ligne: peur de se servir d'un ordinateur ou d'aller à l'école, anxiété et détresse psychologique, repli sur soi-même, loin des amis et activités habituelles. Changement de ses habitudes dans l'utilisation de l'ordinateur (horaires, sites fréquentés). Le fait que le jeune éteigne brusquement l'ordinateur lorsque vous pénétrez dans la pièce.

Que dois-je faire si mon enfant est la cible de cyberintimidation ?

- Rapporter la cyberintimidation à votre police locale. L'agresseur enfreint possiblement un certain nombre de lois.
- On peut aussi appeler la ligne mise en place par the Canadian Crime Stoppers Association : 1-800-222-TIPS
- aller voir la direction de l'école et lui demander son aide si l'agresseur est un camarade de classe.
- En cas d'intimidation par courriel ou messagerie instantanée (MI), contacter le fournisseur de services Internet (FSI) de l'agresseur à <contact@nomfsi> ou abuse@nomfsi, en joignant au message les courriels offensants ou le journal de la message instantané.
- En cas de documents affichés sur un site Web, utiliser la section *Pour nous contacter* du site et demander leur retrait immédiat.
- En cas d'intimidation par téléphone cellulaire, demander à leur fournisseur de services de retracer l'appel et d'avertir le fournisseur de services de l'agresseur

Que faire pour prévenir la cyberintimidation ?

Étant donné qu'une grande partie des actes de cyberintimidation surviennent à la maison, il est nécessaire que les parents soient mieux informés des activités en ligne de leurs enfants et s'y impliquent davantage. Ils devraient adopter les stratégies suivantes :

- encourager les jeunes à se créer un code moral personnel de façon à choisir *volontairement* une conduite éthique en ligne.

- établir des règles sur l'utilisation appropriée d'Internet. Les recherches du Réseau Éducation-Médias montrent qu'elles ont une influence très positive sur les comportements en ligne des jeunes.
- encourager leurs enfants à venir les voir dès qu'ils se sentent mal à l'aise ou menacés sur Internet.

Que ne pas faire si mon enfant est la cible de cyberintimidation ?

Un jeune peut trouver difficile de parler du fait qu'il est harcelé en ligne, même à ses parents. Afin de mettre en place un climat de confiance, il est essentiel pour les parents de ne pas sur-réagir. N'interdisez pas à votre enfant l'accès à Internet dans l'espoir de supprimer la source du problème : pour votre enfant, ce serait une mort sociale - sans parler du fait qu'une réaction aussi extrême conduirait votre enfant à ne plus se confier à vous lorsqu'il se sent menacé.

Comment puis-je en savoir plus ?

Autant que possible, intéressez-vous à la vie virtuelle de votre enfant : Où va-t-il ? Qu'y fait-il ? Pourquoi est-ce que cela lui plaît tant ? Si vous avez déjà l'habitude de partager vos expériences en ligne, votre jeune viendra naturellement vous voir si l'expérience tourne mal.

Pour mieux connaître le cybermonde de vos enfants, nous vous invitons à *Devenir e-Parent*

<http://www.education-medias.ca/eparent>